

Laon, le 23 septembre 2025,

CONTRAT INITIATIVE EMPLOI : UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI DURABLE EN THIÉRACHE

En Thiérache, l'accès à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA prend une nouvelle dimension grâce au Contrat Initiative Emploi SAT (CIE SAT), un dispositif innovant né du Pacte pour la réussite Sambre-Avesnois-Thiérache (Pacte SAT 3).



Les services de l'État et du Conseil départemental de l'Aisne mobilisés en Thiérache autour du CIE SAT

Dans un territoire marqué par des défis socio-économiques majeurs, la Sambre-Avesnois-Thiérache bénéficie aujourd'hui d'un **engagement politique et financier inédit**. Le Pacte pour la réussite Sambre-Avesnois-Thiérache (**Pacte SAT 3**), signé en septembre 2025, mobilise 300 millions d'euros d'ici 2030 pour transformer durablement la vie des habitants. L'une des priorités phares de ce plan d'action : **l'accès à l'emploi pour les publics les plus fragiles**, notamment les bénéficiaires du RSA.

Le CIE SAT, un contrat d'insertion sur mesure

Le Contrat Initiative Emploi SAT (CIE SAT) se distingue comme un **levier concret pour favoriser le retour à l'emploi** des allocataires du RSA résidant en Thiérache. Ce Contrat Unique d'Insertion (CUI), réservé aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, s'adresse **exclusivement aux bénéficiaires du RSA domiciliés sur le territoire**. L'employeur, quant à lui, peut être basé dans l'ensemble du département.

Le CIE SAT offre de multiples avantages :

- **Pour l'employeur** : une aide financière substantielle, équivalente à **47 % du Smic horaire brut, versée chaque mois, ainsi qu'une exonération des cotisations patronales** (dans la limite de 35 heures hebdomadaires et pour une durée maximale de 9 mois).
- **Pour le salarié** : un **accompagnement renforcé**, assuré par les services du Département et de France Travail, avec la désignation d'un tuteur dédié pour faciliter l'intégration, la montée en compétences et le suivi du projet professionnel.

Un engagement collectif

Ce dispositif, financé par l'État et le Département, s'inscrit dans la stratégie globale de revitalisation du territoire portée par le Pacte SAT 3. Il vise à créer un cercle vertueux : soutenir les entreprises locales, lutter contre le chômage de longue durée et redonner confiance aux personnes éloignées de l'emploi.

Le budget alloué par le **Département pour ce dispositif est de 260 000 €**, permettant de financer **50 contrats CIE SAT entre juillet et décembre 2025**.

« À ce jour, une dizaine de contrats ont déjà été mobilisés et d'autres sont en cours de négociation » précise Isabelle Létrillart, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'Insertion et du retour à l'Emploi *« cela montre que le dispositif d'accompagnement fonctionne et nous encourageons tous les employeurs du secteur marchand à se lancer et à faire tomber les préjugés sur l'embauche de personnes au RSA. »*

Comment bénéficier du CIE SAT ?

Les entreprises intéressées bénéficient du soutien du **Réseau pour l'emploi** (France Travail, Cap Emploi, Missions locales, UTAS), qui les accompagne dans l'analyse de leurs besoins et le recrutement.

Les entreprises souhaitant s'engager dans cette démarche peuvent contacter leur **interlocuteur du Réseau pour l'emploi** ou le **service Partenariat, Emploi et Prospectives du Département** au **03 23 24 89 00**.